

NOM-LOGO DU COMMERCE :

Géant

Adresse : Rue du 19 mars 1962, 01100 ARBENT

NOTE GLOBALE :



ACCES CYCLES : (4pts)

0,5 (en prenant la petite portion cyclable depuis Ardent...)

AMENAGEMENT PARKING POUR VELO : (4pts)

0

ENGAGEMENT CYCLISTE DU COMMERCE : (2pts)

0,5 (à cause des casiers...)



Voie cyclable partielle vers Ardent. Puis, la rue de la gare vers Oyonnax est trop étroite...



Emplacement bien positionné, mais non abrité. Râtelier inutilisable. Venez avec votre béquille !



Très dangereuse 2x2 voies seulement limitée à 70km/h. Les véhicules se font dépasser et dépassent eux même les cycles !

Blablavélo :

Géant est un commerce dans la démesure. Si

l'accès au commerce privilégié est celui d'un client accompagné du coffre de sa Voiture, son accès à vélo est l'un des plus difficiles et dangereux. Pourquoi ? Les accès sont en grande partie tracés sur le territoire de la commune d'Ardent. Une voie cyclable est partiellement très aménagée entre la commune d'Ardent commune et le carrefour de Point B.

Par contre si l'on vient d'Oyonnax, **rien** n'est prévu sur la route RD 31, très dangereuse pour les vélos, équipée en 2x2voies, limitées seulement à 70 km/h. La limitation de vitesse devrait être de nouveau fixée à 50km/h! Piéton ou cycles en provenance d'Oyonnax : vous êtes là en danger. Les liaisons DUOBUS sont une maigre solution. Proche de l'entrée principale du Centre commercial, l'emplacement réservé au parking des vélos est bien situé, mais équipé d'un inutile râtelier, sinon pour accrocher son vélo. En outre, en cas de pluie, rien ne protège le client cycliste lors du chargement de ses sacoches. A noter : des casiers à consigne dans la galerie marchande.



Accès possible par le parking du commerce de literie.